

Évaluation de la politique de soutien en faveur des jeunes à problématiques multiples en protection de l'enfance



Présentation synthétique
des résultats - Session -
15-16 décembre 2022



Ille-et-Vilaine, **la vie**
à taille humaine



I/LA COMMANDE

Déclencheurs de la commande d'évaluation

Une nécessaire réflexion à mener

- Des **professionnel.les** du Département qui se sentent **démuni.es et en désarroi**
- Une **augmentation brutale** du nombre de jeunes à problématiques multiples pris en charge et de la ligne budgétaire consacrée (phénomène non spécifique à l'Ille-et-Vilaine) :
 - budget multiplié par 5 en 3 ans (6 M€)
 - une prise en charge $\approx 700\text{€}/\text{jour}$ (250€ en moyenne en Maison d'enfant à caractère social-internat)
- Une **prise de risques institutionnelle**
- Un **risque humain**
- ➔ le Directeur général des services du Conseil départemental a sollicité le service Evaluation pilotage et audit pour réaliser l'évaluation du dispositif
- ➔ Le Président du Conseil départemental et la vice-présidente en charge de la protection de l'enfance ainsi que le GER (Groupe exécutif restreint) ont validé cette demande début 2021

Calendrier de la démarche d'évaluation

4 grandes étapes de réalisation de la mission

- Validation du **sujet retenu** en Groupe exécutif restreint : 15 janvier 2021
- Comité de pilotage de **lancement** de la mission : 26 octobre 2021
- Comité de pilotage de restitution des travaux à **mi-parcours** : 20 mars 2022
- Comité de pilotage de restitution des **résultats finaux** : 1^{er} juillet 2022

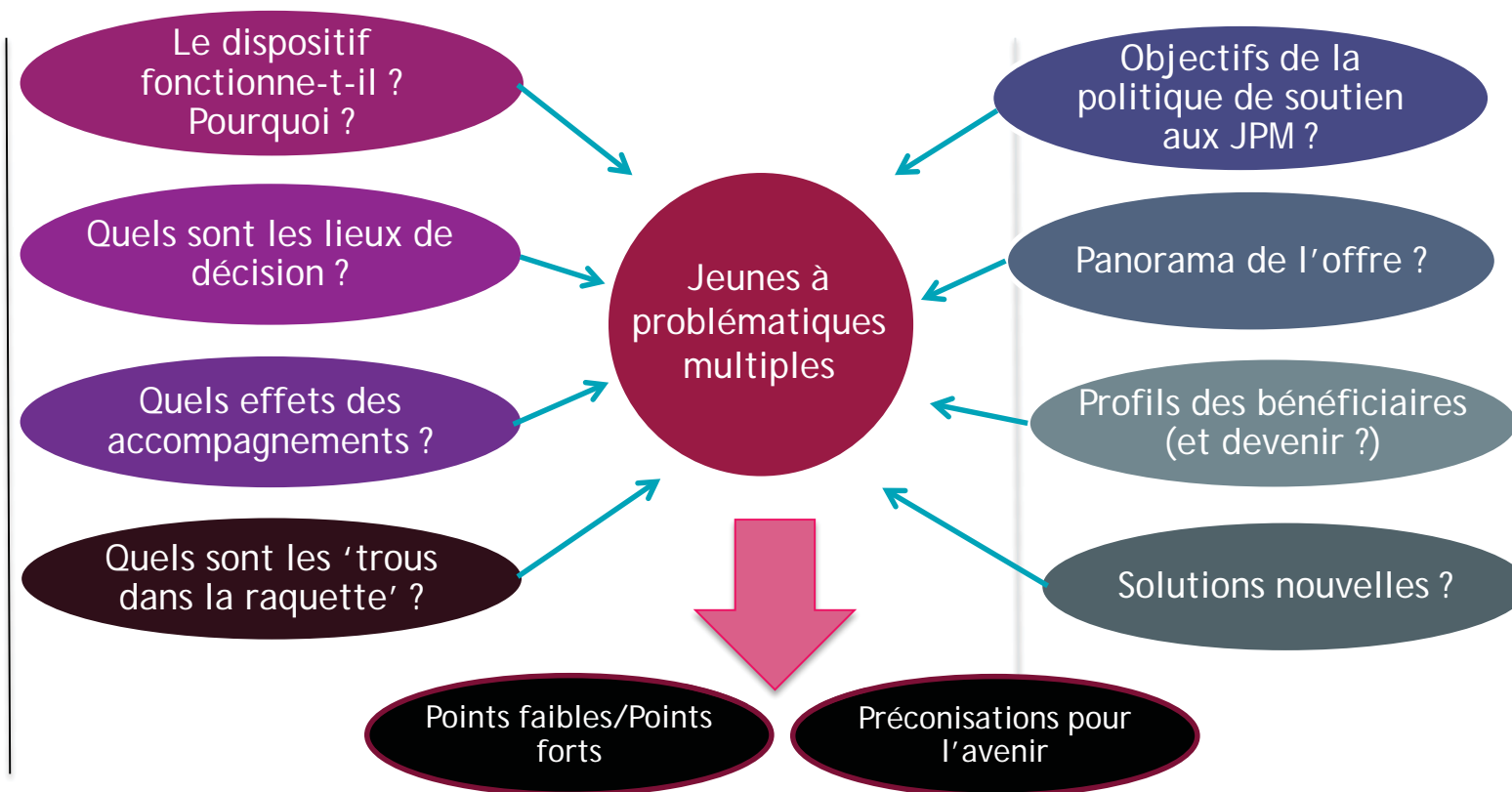
Rappel de la commande

Un sujet phare : les jeunes à problématiques multiples

- Une **nécessaire définition précisée** dans le cadre de l'évaluation
 - ✓ Notion de danger
 - ✓ Niveau/gradation des difficultés
 - ✓ Niveau d'accompagnement du jeune
- Les **plus vulnérables** des jeunes de l'aide sociale à l'enfance : **1 à 3%** des mineurs (chiffres nationaux et départementaux)
- En Ille-et-Vilaine, une **évolution très forte** du nombre de jeunes concernés et des coûts dédiés

Rappel des questions évaluatives : en résumé

Questions évaluatives soulevées par le Département



Méthodologie de l'évaluation : tryptique de collecte



Analyse documentaire

=> comprendre la *stratégie* départementale



Analyse de données statistiques

=> *qualifier l'offre de prise en charge*

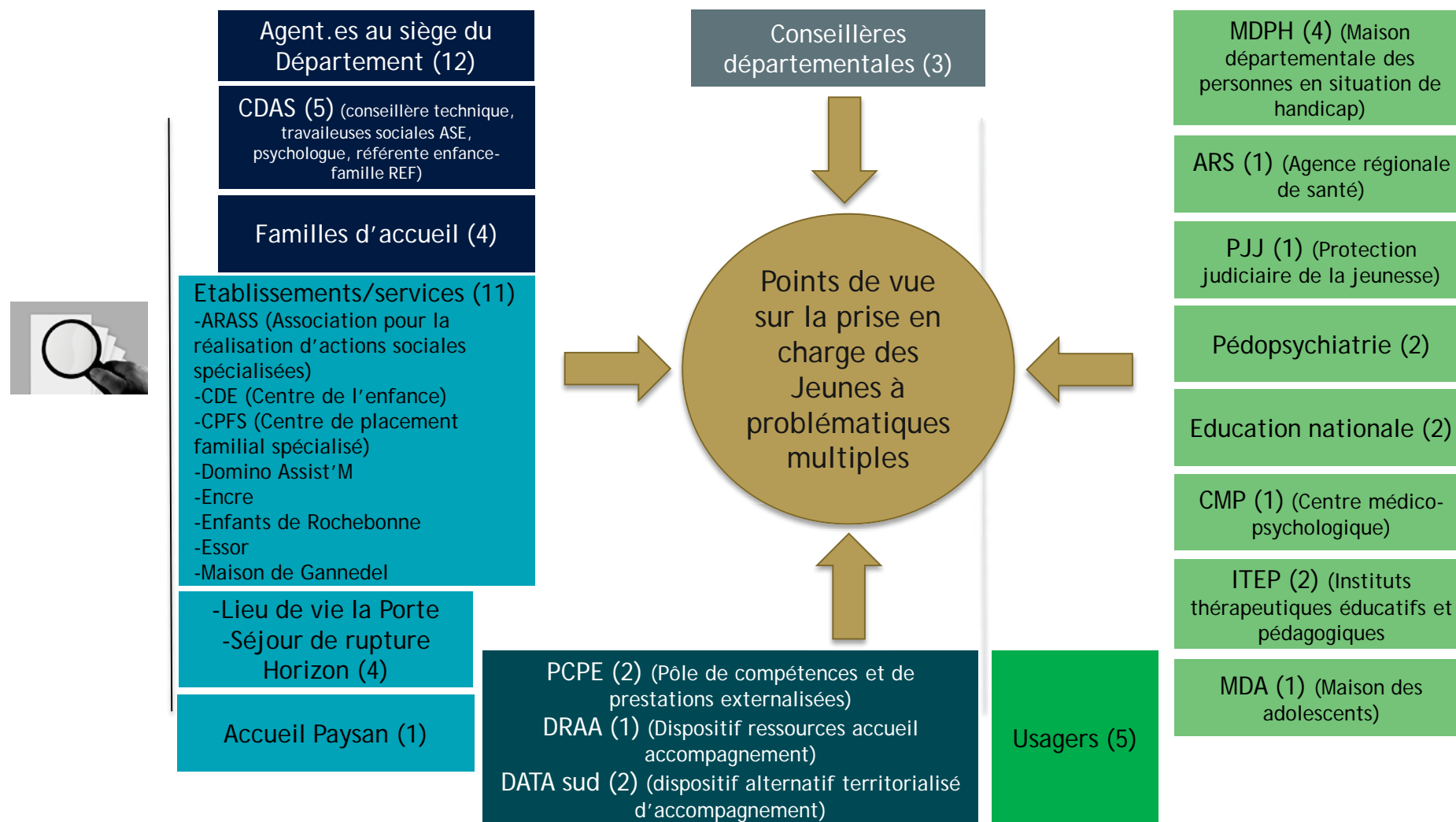
=> *décrire les profils des jeunes concernés*



Enquête terrain sur la base
d'entretiens

=> comprendre les *points de vue et représentations* des acteurs, leurs
recommandations (améliorer la prise en charge et la situation des jeunes)

Méthodologie d'enquête terrain : 64 interlocuteurs rencontrés



Méthodologie de l'évaluation et ses limites

Une bonne représentativité des interlocuteurs rencontrés

Points forts de la méthode utilisée

- Enquête terrain : bonne représentativité, très bonne qualité de données collectées

Limites de la méthode


- Analyse des données statistiques : des données partielles
- Enquête terrain : des interlocuteur.trices non rencontré.es (familles, des établissements type centre éducatif fermé...)
- Délais courts de réalisation de la mission



II/LES RÉSULTATS




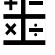


Synthèse des résultats

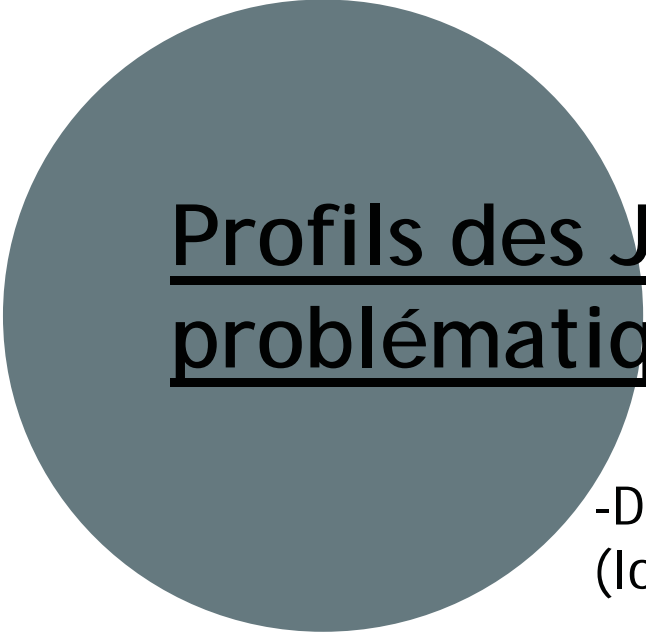
- Profils des jeunes
- Point faibles et clés de réussite



Etudes menées jusqu'alors en
Ille-et-Vilaine

Enseignements des 4 études menées sur le sujet

	Objectifs	Enseignements	Préconisations
 Etude DEF  2012-2013	<ul style="list-style-type: none"> -Recenser les profils des jeunes -Repérer les fonctionnements institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> -Difficulté à identifier un profil type -Nombre important de jeunes pour lesquels la solution de placement est inadaptée/précaire -Remise en cause des interventions classiques au vu de l'imbrication de leurs problématiques cumulées0 	<ul style="list-style-type: none"> -Adapter les réponses (moins classiques) -Formaliser la coordination des partenaires -Répondre aux besoins des jeunes (être contenus)
 Etude ARS  2013	<ul style="list-style-type: none"> -Monographie 11 profils de jeunes -Repérer les points de blocage dans leurs parcours 	<ul style="list-style-type: none"> -Caractéristiques des situations (envt soc/fam, scolarité, hébergement...) -Types de prises en charge (ASE, psychiatrie, ITEP) -Trajectoires (freins construction parcours, coordination insuffisante) -Freins/facteurs réussite d'1 PEC coordonnée : engagement partenaires 	
 Etude CREAI 2015-2016	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les points de blocage (parcours) -Recenser les ressources spécifiques -Recenser les instances de concertation/coordination -Identifier des expériences intéressantes hors Bretagne -Formaliser des préconisations 	<ul style="list-style-type: none"> -Repérage/évaluation des situations -Accompagnements (collectif/individuel), accès aux soins, journée (déscolarisés), parcours (délais traitement, attente, transitions, âge frontière) -Mobilisation des acteurs (prises en charge partagées) -Travail partenarial (isolement professionnels, interlocuteur privilégié, modalités d'accueil) -Repérage/analyse des ressources mobilisables de prise en charge 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer l'intersectorialité -Croiser les méthodologies d'accompagnement -Organiser les réponses modulaires -Organiser les réponses territoriales
 Travaux ODPE 2018-2019	<ul style="list-style-type: none"> -Comment faciliter les échanges et la coordination entre partenaires ? -Comment répondre aux besoins de prises en charge multiples et coordonnées ? 	<ul style="list-style-type: none"> -Améliorer l'interconnaissance entre les acteurs -Organiser et renforcer l'engagement de tous les acteurs -Renforcer le dispositif d'accueil et d'accompagnement des jeunes par la création d'une équipe mobile 	<ul style="list-style-type: none"> -Inscrire les actions au prochain schéma -Organiser une rencontre interinstitutionnelle (acter l'engagement de tous les acteurs) -Débuter tout de suite les actions repérées dans les fiches actions



Profils des Jeunes à problématiques multiples

- Données statistiques issues de IODAS (logiciel métier) : 110 jeunes
- Données qualitatives de la Direction enfance-famille (vignettes cliniques) : 3 situations individuelles
- Données qualitatives issues des acteurs de terrain

Les profils des Jeunes à problématiques multiples

Données statistiques (IODAS - logiciel métier) : 110 jeunes

Nous ne disposons de peu d'informations détaillées sur les profils de jeunes.
Cependant :

- Les jeunes sont accompagnés par de nombreux CDAS
- Les trois quart sont des garçons (*61% de garçons à l'ASE en 2019*)
- Ils ont essentiellement entre 15-18 ans aujourd'hui
- Ils ont connu une entrée précoce en protection de l'enfance avec un parcours plutôt axé sur du placement
- Depuis 2020 => 50 enfants connus de l'ASE sont suivis au titre de la Réponse Accompagnée Inclusive (= situation complexe/sans solution)

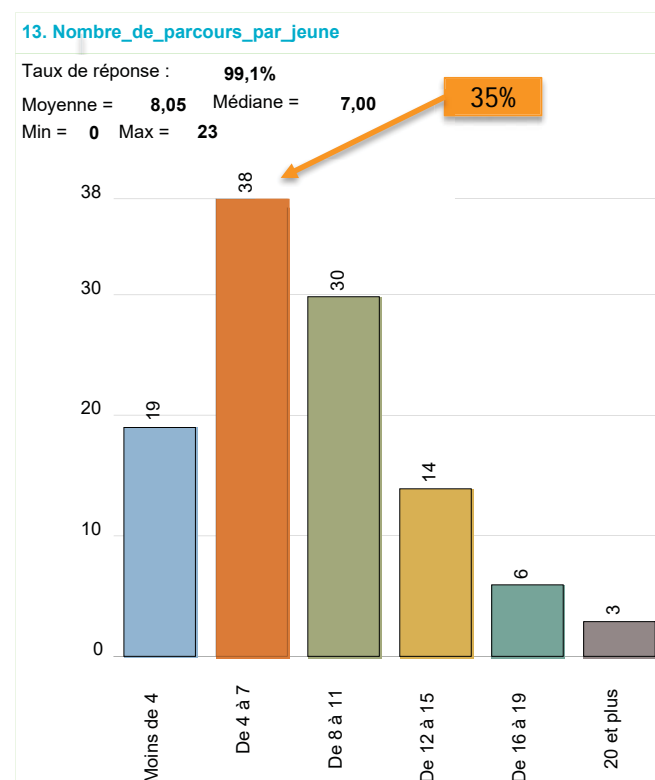
Les profils des Jeunes

Données statistiques (IODAS - logiciel métier)

Nombre de parcours en protection de l'enfance de ces jeunes (= changement de lieu d'accueil principal)

→ 32 jeunes (soit 30% des jeunes à problématiques multiples) sans lieu d'accueil à un moment de leur parcours

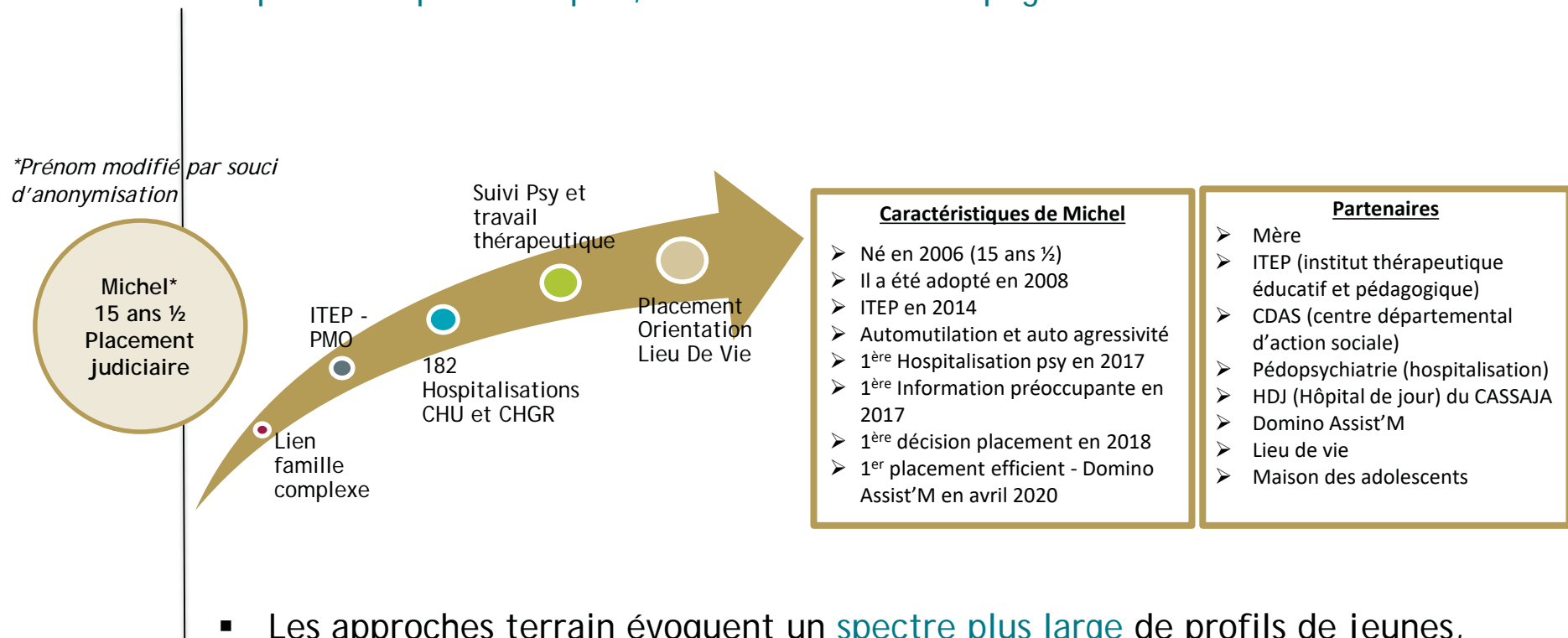
→ Des parcours chaotiques de jeunes : exemple d'un jeune ayant connu 43 lieux d'accueil différents



Les profils des Jeunes à problématiques multiples

Données Direction enfance-famille (vignettes cliniques) : 3 situations individuelles dont 1 exemple ci-dessous

- Les services départementaux mettent la focale sur les situations de **jeunes parmi les plus critiques, actuellement accompagnés**

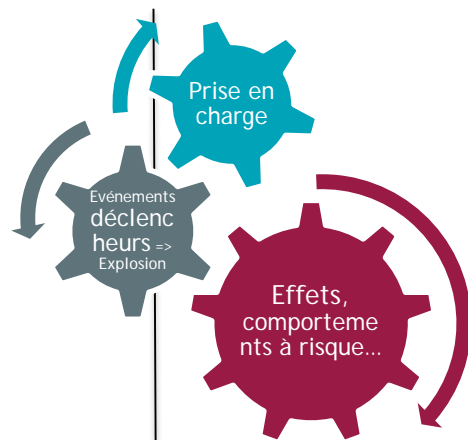


- Les approches terrain évoquent un **spectre plus large** de profils de jeunes, et plus axé sur le **processus « d'explosion »** des jeunes

Les profils des Jeunes à problématiques multiples

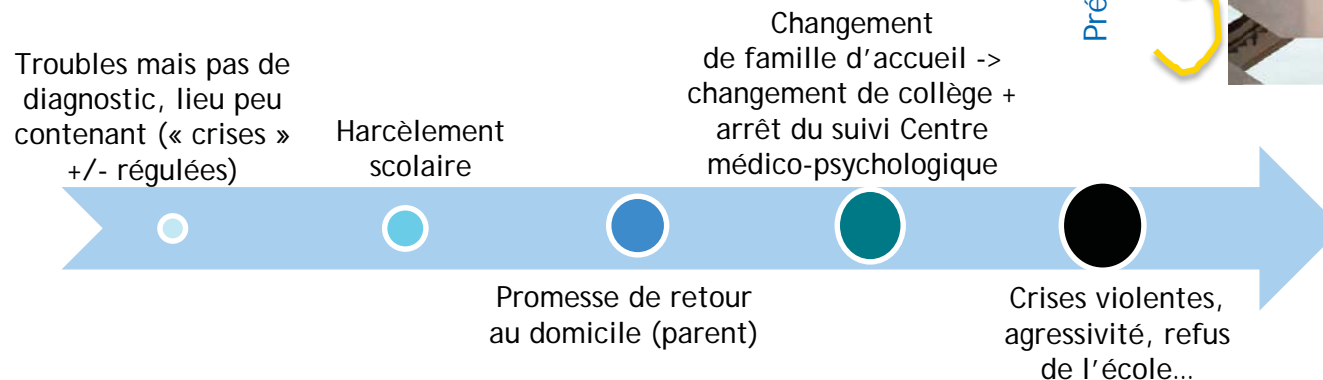
Points de vue des acteurs (enquête terrain)

- Sur le terrain, l'approche des acteurs est davantage basée sur le processus d'explosion et les événements déclencheurs



- Pour certains : nécessité de donner à voir sur les différents profils des jeunes ainsi que sur les réussites

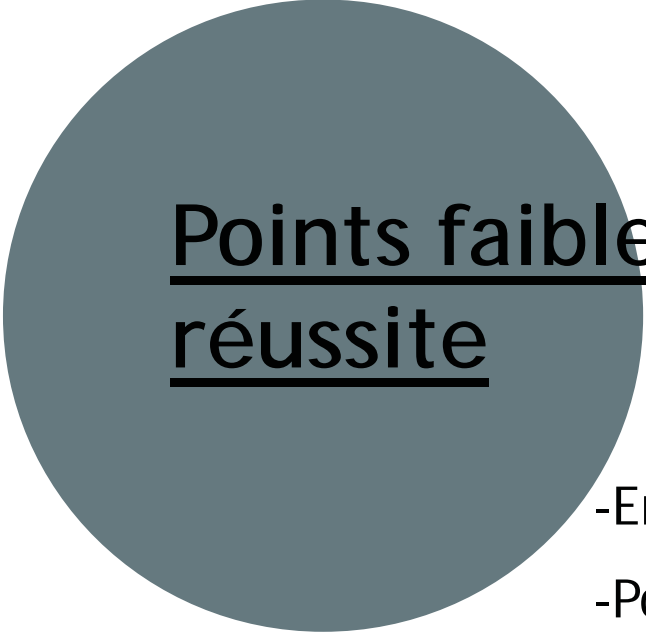
Jeune 2



Profils des Jeunes à problématiques multiples : des jeunes à tous les étages ?

Prévention : agir pour éviter la montée en spirale des Jeunes (déclencheurs ?)





Points faibles et clés de réussite

- Enseignements transversaux
- Points de vue convergents
- Points de vue divergents

Synthèse des résultats

Quelques enseignements transversaux

→ Ce qu'a révélé l'évaluation :

- De nombreuses réflexions et études menées sur le sujet => stratégie, capitalisation ?
- Une définition posée par le Département et partagée avec ses partenaires => stratégie départementale future
- Des données statistiques disponibles partielles => lecture peu large (offre)
- Une focale davantage positionnée sur les profils des jeunes les plus critiques
- Une grande variété des dispositifs existants
- Des représentations d'acteurs très différenciées concernant les facteurs explicatifs de ce phénomène => réponse mosaïque
- Des questions éthiques

Points faibles/clés de réussite : points de vue convergents

Sur le plan institutionnel et partenarial

Points faibles

- Une offre considérée insatisfaisante
- Un secteur manquant de souplesse
- Un manque de cadrage et de pilotage
- Un manque de clarté dans les articulations entre les commissions
- Une responsabilité peu partagée voire du désengagement partenarial

Clés de réussite

- Des dispositifs efficaces
- Des personnes ressources du Département bien identifiées
- Une souplesse dans les réponses (expérimentations, tests...)
- Des cas précis d'expériences de bonne synergie partenariale et de coresponsabilité

Points faibles/clés de réussite : points de vue convergents

Au niveau des **professionnels** accompagnant ces jeunes

Points faibles	Clés de réussite
<ul style="list-style-type: none">• Une insécurisation des professionnels	<ul style="list-style-type: none">• Des pratiques de management efficaces et soutenantes• Des pratiques professionnelles considérées « performantes »

Concernant les **jeunes confiés**

<ul style="list-style-type: none">• Un manque de prise en compte des besoins des enfants<ul style="list-style-type: none">⇒ approche santé⇒ formalisation⇒ lecture des ressources/capacités⇒ place des familles	<ul style="list-style-type: none">• Des expériences de réelle prise en compte des besoins des enfants + une place importante faite aux familles<ul style="list-style-type: none">=> effets sur leur bien-être et leur prise en charge
--	--

Les sujets aux fortes divergences de points de vue

Ce qu'a révélé l'évaluation :

→ **Imputabilité des difficultés rencontrées par les professionnels**

- difficulté des professionnels imputée « aux autres »
- difficulté des professionnels imputée « à soi » ou son institution
- mixte

→ **Modèles d'accueil et de prise en charge à favoriser**

- réponses spécifiques ou non spécifiques ?
- grosses structures ou petites voire microstructures ? petites unités ou non ?
- regrouper ou non les jeunes à problématiques multiples dans la même unité ou structure (effet miroir versus effet levier) ?

→ ***Impact sur les préconisations : offre à la fois spécifique et non spécifique, soutien multiple aux équipes***

Les sujets aux fortes divergences de points de vue

Des questions éthiques

Ce qu'a révélé l'évaluation :

- **Des questions éthiques émergent nettement** -> Quels sont les **seuils d'acceptabilité** selon le Département ? Comment réfléchir à ces questions de fond avec les partenaires ? Comment garantir le respect du cadre éthique ?
 - Éléments de langage concernant les jeunes
 - Obligation/contrainte du soin
 - Besoins de soins
 - Seuils d'acceptabilité : jeunes non sociabilisés/déscolarisés/désœuvrés
 - Liberté et autonomie des jeunes
 - Coupure ou maintien du lien avec leur écosystème d'origine
 - Place des familles

- *Questions éthiques avec un positionnement clair du Département*



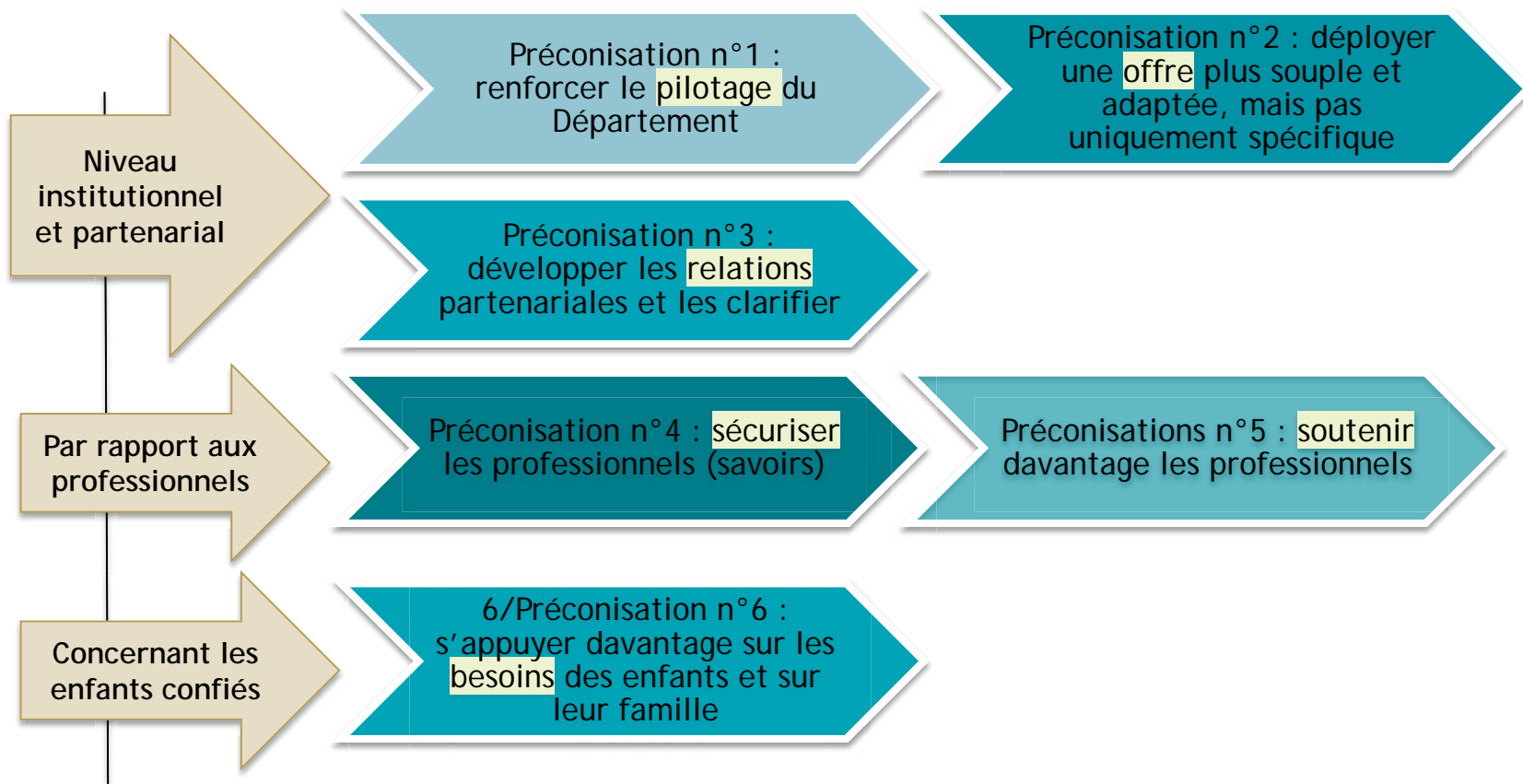
III/ LES PRÉCONISATIONS

Avertissement méthodologique

- Les résultats : reflet de ce que pensent les acteurs, ce n'est pas nécessairement le point de vue général de l'administration
- Ces préconisations : expressions diverses des acteurs, recueillies pendant les entretiens et analysées/retranscrites par l'évaluatrice
- Des acteurs dans leurs expressions peuvent témoigner de propos paradoxaux
- Certaines des préconisations font écho aux actions déjà inscrites dans le schéma départemental enfance-famille, plusieurs ont été confirmées lors des Etats généraux de la protection de l'enfance 2022
- Ces préconisations nécessiteraient d'être retravaillées pour la suite => d'ores et déjà, des actions identifiées comme prioritaires pour 2023

Les préconisations

6 préconisations phare

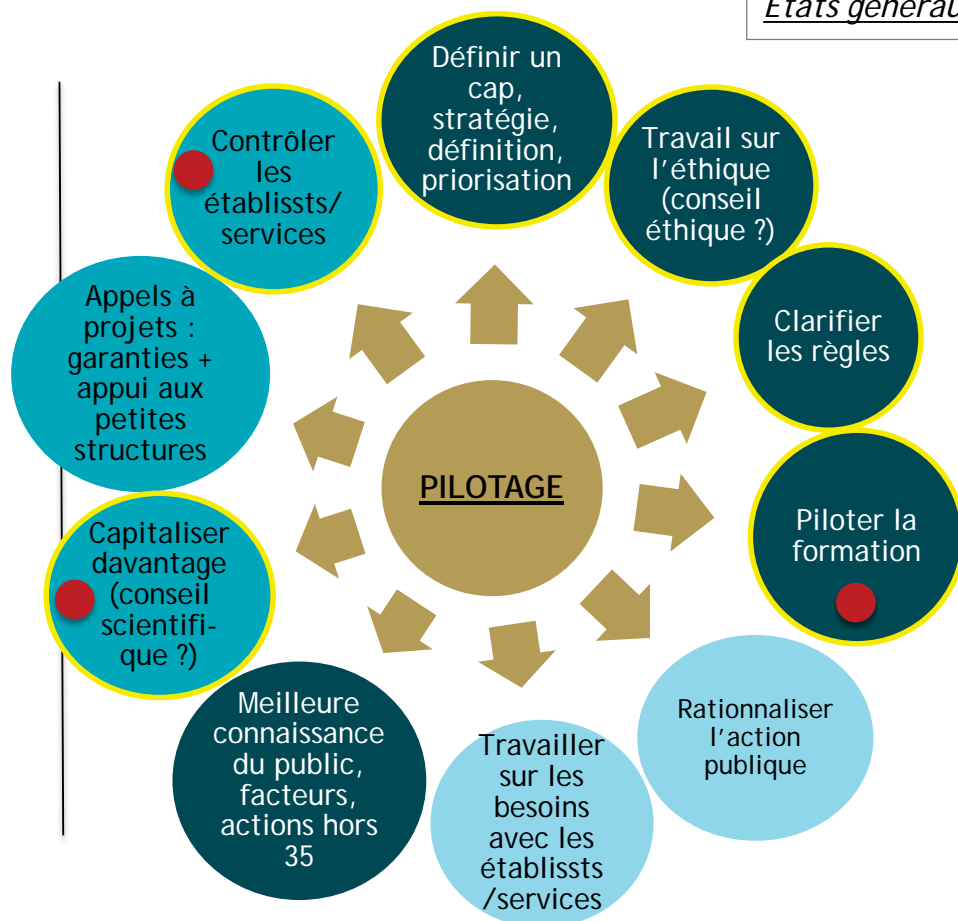


Préconisation n° 1 : renforcer le pilotage du Département

Une stratégie affirmée et affichée en direction des jeunes à problématiques multiples

Action identifiée dans les
Etats généraux : 4, 6, 16

Code lecture : cercle jaune =
priorité



Actions à effet levier fort

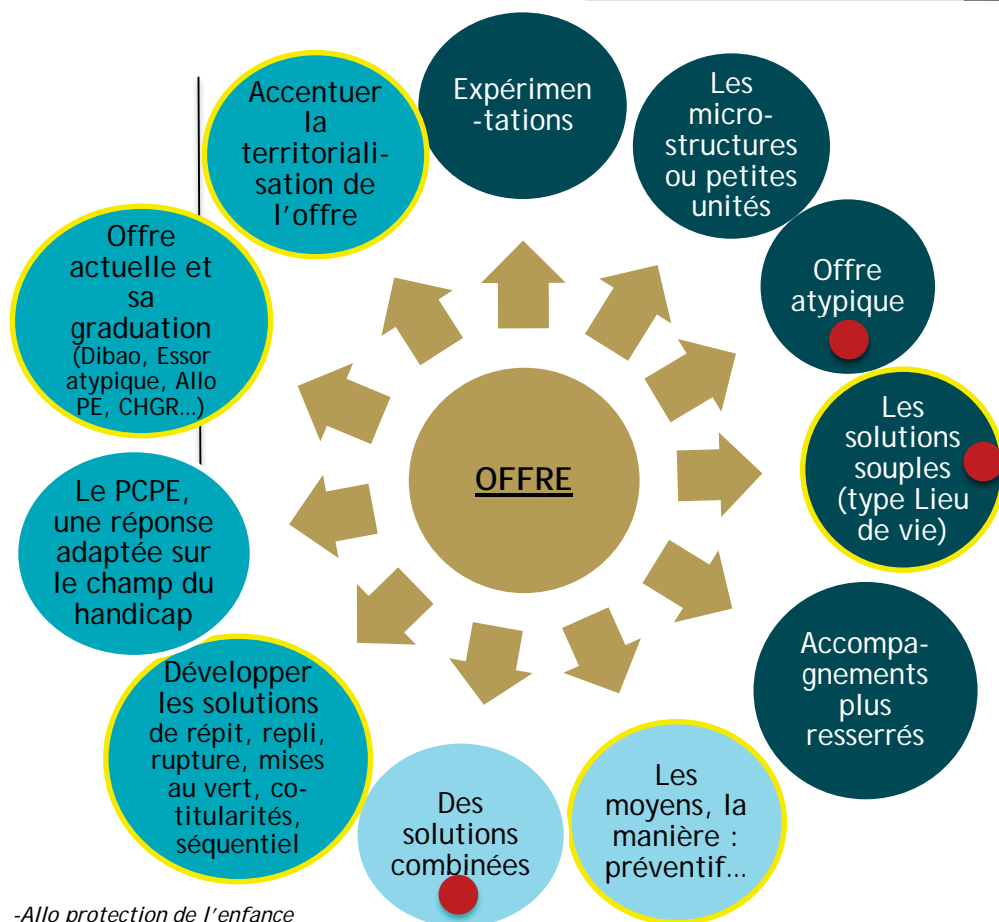
- Travail sur **l'éthique** => un conseil éthique ?
- Meilleure **connaissance** du public et des solutions (offre, parangonnage) => un conseil scientifique ?

Préconisation n° 2 : déployer une offre plus souple et adaptée, mais pas uniquement spécifique

Action identifiée dans les Etats généraux : 13, 22



Code lecture : cercle jaune = priorité



-Allo protection de l'enfance
-Centre hospitalier Guillaume Régnier

Actions à effet levier fort

- Un **travail interinstitutionnel** : connaissance de l'offre existante et du public
- **Réponse mosaïque** : A besoins spécifiques, réponses multiples, combinées, mosaïque, réactives, souples, stables => pour s'adapter aux besoins spécifiques des jeunes

Points de vigilance :

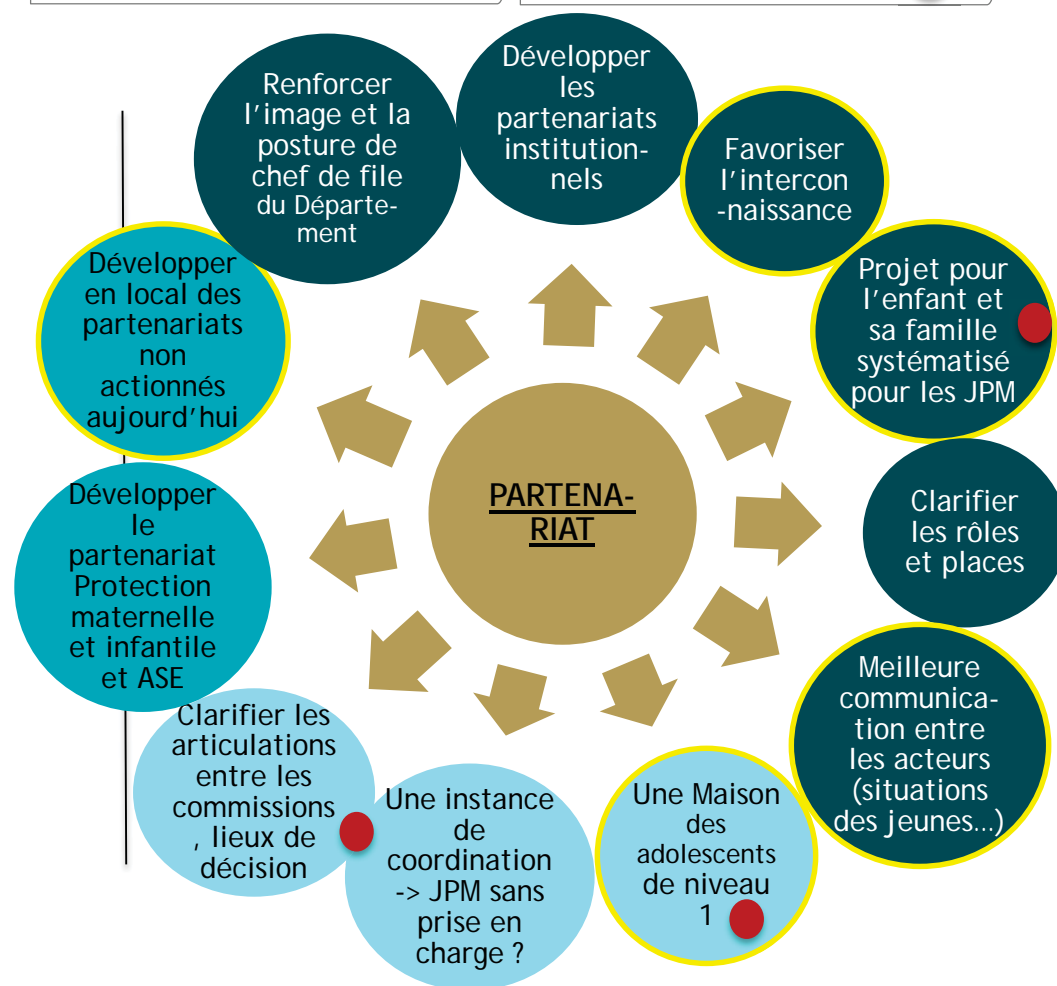
- Ne pas penser la réponse uniquement en dispositifs spécifiques, mais aussi en articulation avec l'existant (**ne pas trop « spécialiser »** l'offre)
- Garantir la **fluidité et la stabilité** des parcours (une stabilité dans l'écosystème entourant l'enfant)

Préconisation n° 3 : développer des relations partenariales et les clarifier

Action identifiée dans les Etats généraux : 21, 23



Code lecture : cercle jaune = priorité



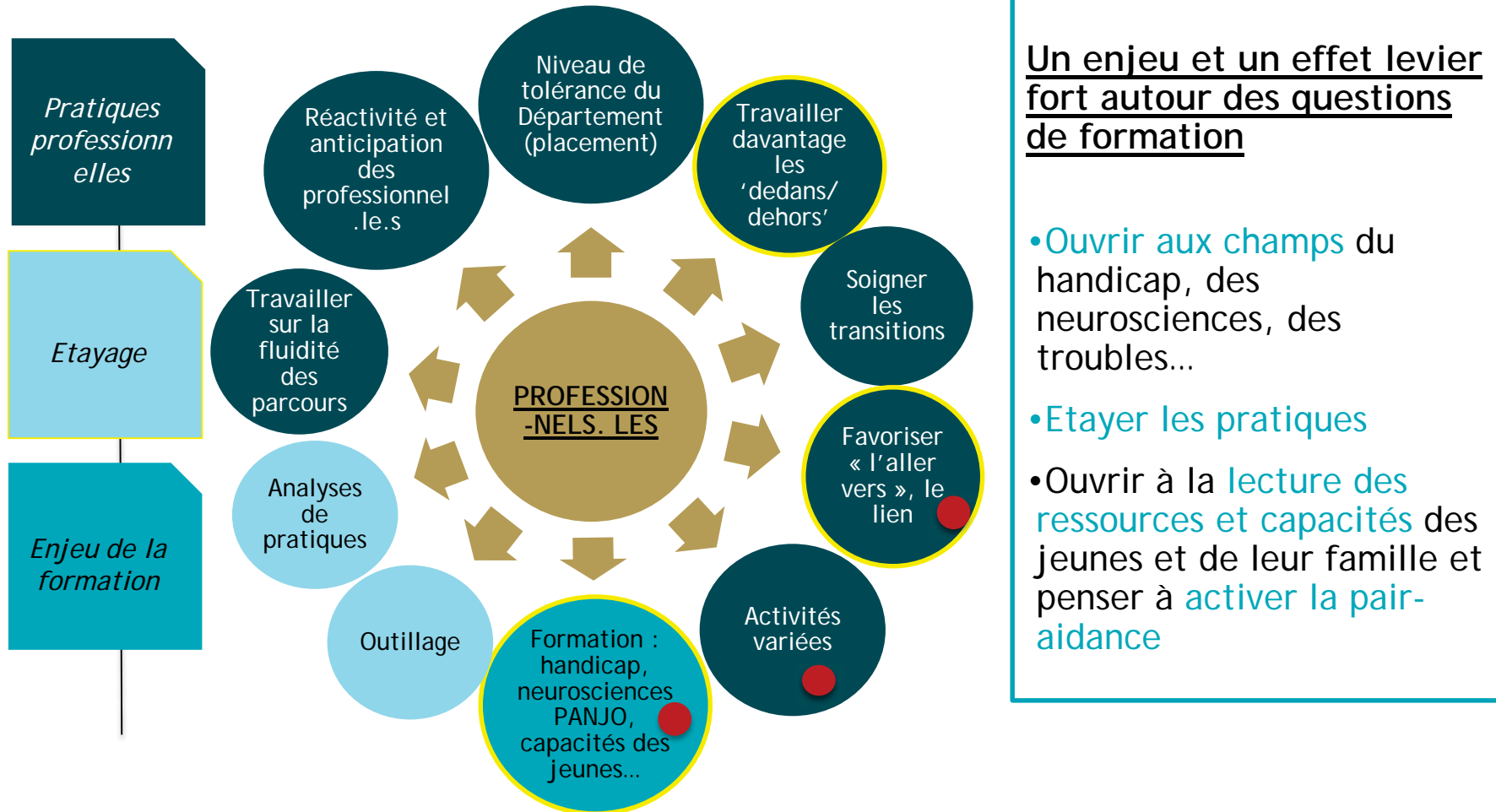
Actions à effet levier fort : formalisation/ articulations

- Mettre en place le **Projet pour l'enfant et sa famille (PPEF)** => permet de coordonner les interventions/ places de chacun
- Clarifier les **rôles et places** de chacun, développer **l'interconnaissance**
- Favoriser les **articulations entre les commissions**
- Rôle de la **Maison des adolescents** => approche populationnelle (guichet généraliste pour les adolescents ?)

Préconisation n° 4 : **sécuriser** les professionnel.les (savoirs)

Action identifiée dans les *Etats généraux* : 22, 24, 25

Code lecture : cercle jaune = priorité

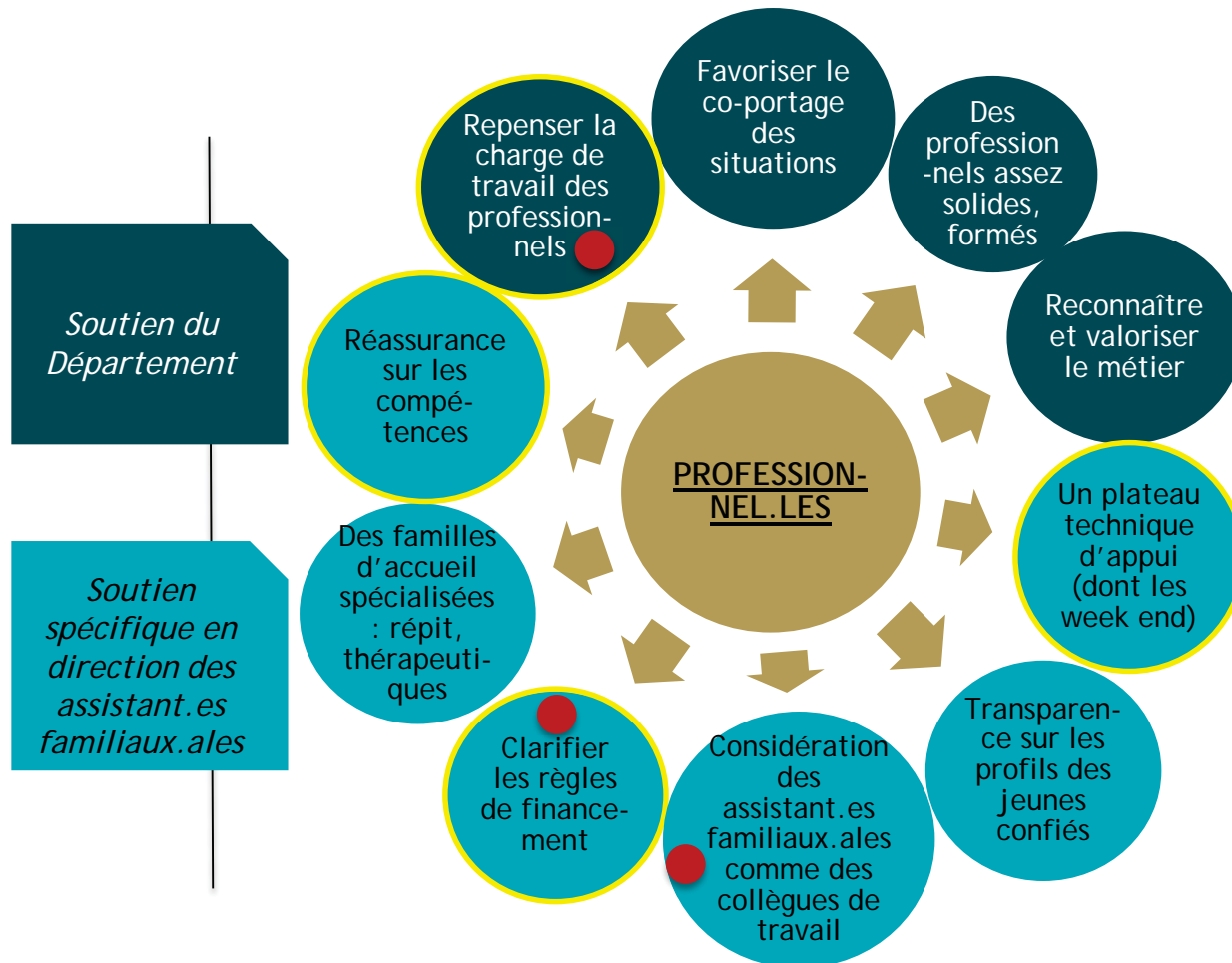


Préconisation n° 5 : **soutenir** davantage les **professionnel.les**

Action identifiée dans les
Etats généraux : 2, 3, 7



Code lecture : cercle jaune =
priorité



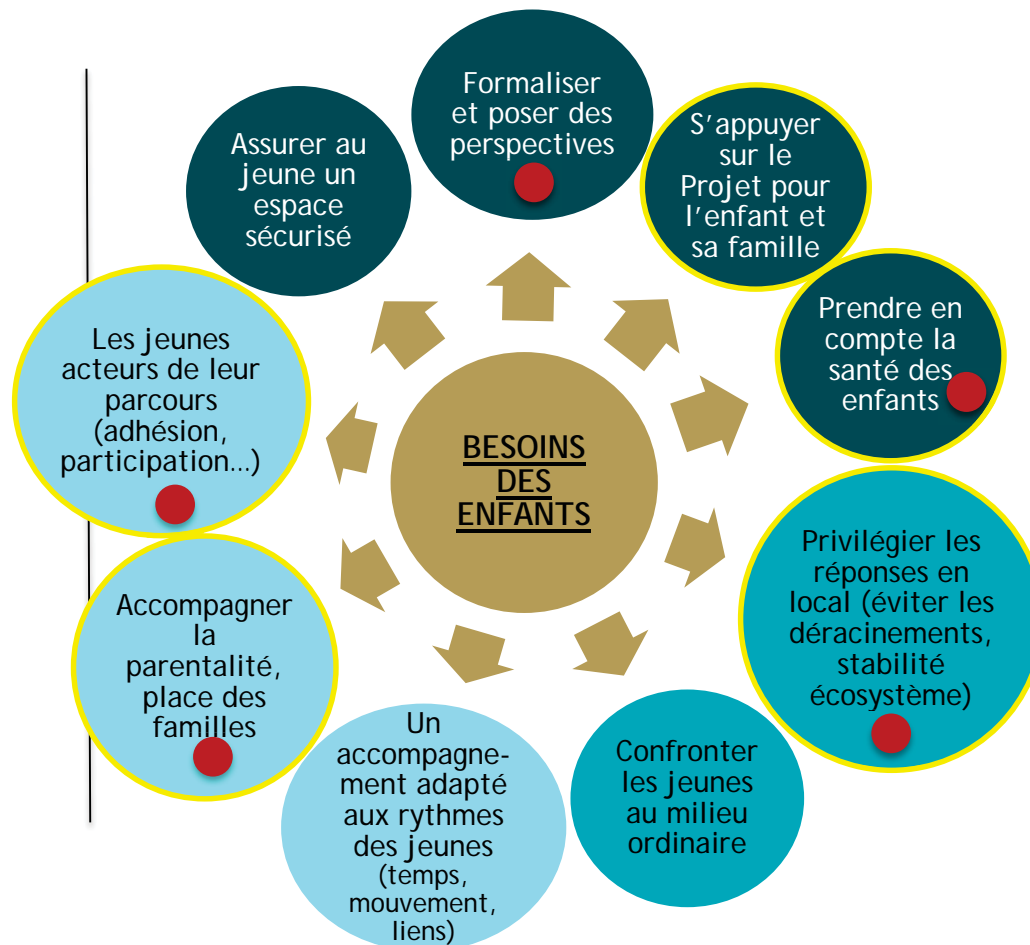
Un enjeu et un effet levier fort concernant les familles d'accueil

- Réassurer les assistant.es familiaux.ales avec un plateau technique d'appui
- Clarifier les questions de transports des enfants, être plus réactifs et contribuer financièrement à des réparations, renouvellement d'équipements plus fréquents pour ces jeunes
- Réduire le ratio du nombre de jeunes suivis par travailleur social

Préconisation n° 6 : s'appuyer davantage sur les besoins des enfants et sur leur famille

Action identifiée dans les Etats généraux : 8, 11, 15, 18, 19

Code lecture : cercle jaune = priorité



- Nécessité de la prévention, d'effectuer des diagnostics précoces du handicap ou des troubles : leur meilleure compréhension et prise en charge permettrait de limiter la dégradation des situations
- Sécurisation de la prise en charge (stabilité des lieux de placement et de l'écosystème local entourant l'enfant)



IV/SUITES

Cycle de l'évaluation :

Communication, diffusion, droit de suite

- Livrables attendus fournis par le Service Evaluation, pilotage & audit (SEPIA)
 - ✓ Rapport final intégral, document de restitution, et synthèse 4 pages chartée : fin 2022
- Restitution des résultats auprès des parties prenantes :
 - ✓ Comité de pilotage : 1er juillet 2022
 - ✓ Comité d'évaluation des politiques publiques : 27 octobre 2022
 - ✓ Assemblée départementale : 15-16 décembre 2022
 - ✓ Partenaires et usager.ères ayant participé à l'évaluation : à compter de janvier 2023
 - ✓ Restitution auprès des institutions et établissements/services : à compter de janvier 2023
- Diffusion/communication plus large autour des résultats
 - ✓ Modalités de diffusion des résultats : janvier 2023, mise en ligne de la synthèse et sur les sites intranet et internet du Département
 - ✓ Prévoir une action de communication plus large : lors des rencontres ponctuelles du département avec les établissements et services en 2023
- Droit de suite
 - ✓ Le SEPIA reviendra vers le Pôle Egalité éducation et citoyenneté : 1 an, 2 puis 3 ans après la fin de l'évaluation pour prendre connaissance des évolutions du dispositif et en faire état au Comité d'évaluation des politiques publiques (suivi des préconisations)

Merci de votre écoute



Pour plus d'informations :

Département d'Ille-et-Vilaine

1, avenue de la Préfecture
CS 24 218 - 35042 Rennes Cedex

Service évaluation, pilotage et audit

Pôle Ressources

Tél. : 02 99 02 31 11

Mél : murielle.arrive@ille-et-vilaine.fr

Direction Enfance-famille

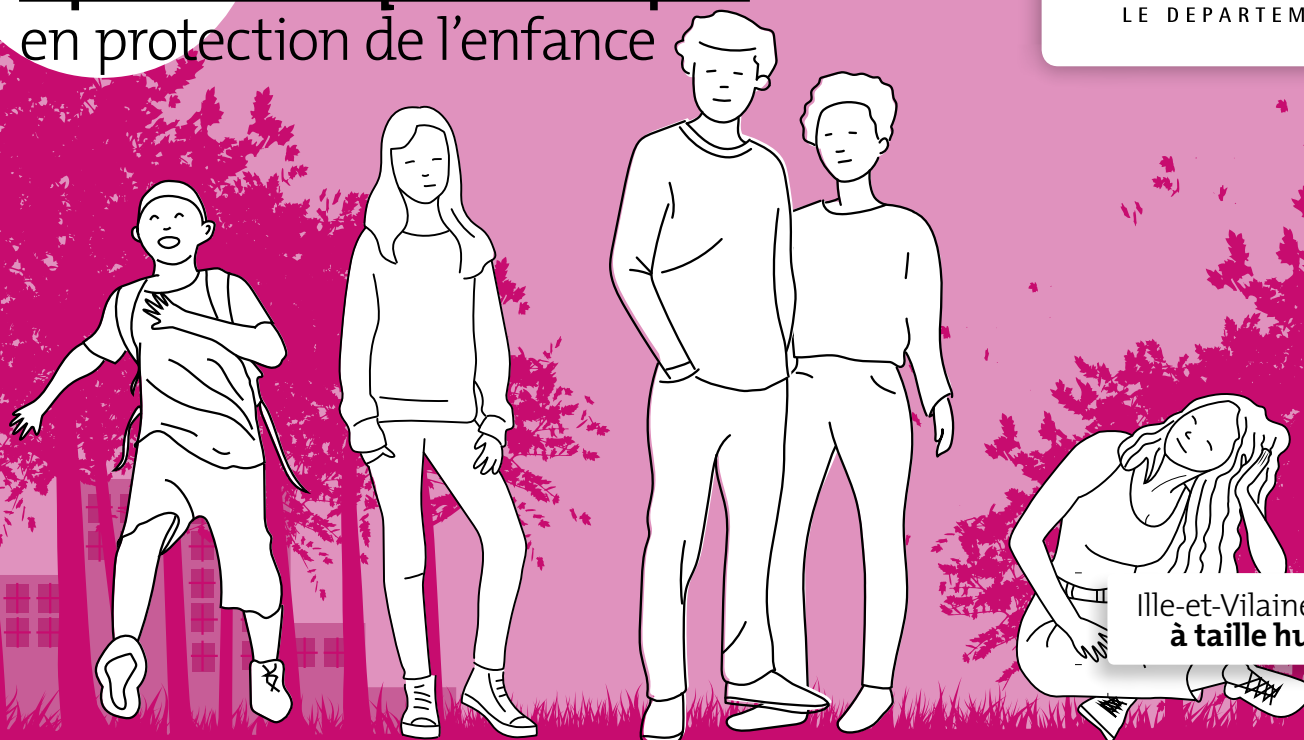
Pôle Égalité, éducation, citoyenneté

Tél. : 02 21 67 99 57



www.ille-et-vilaine.fr

Évaluation de la politique de soutien en faveur des jeunes à problématiques multiples en protection de l'enfance



Ille-et-Vilaine, **la vie à taille humaine**

Éléments de contexte



Contexte

Dans un contexte national de fortes évolutions de la politique de protection de l'enfance, notamment sur les 5 dernières années (nomination d'un secrétaire d'État dédié, nouvelle réforme de la loi de protection de l'enfance — loi Taquet —, contractualisation avec les Départements...) et dans un secteur traversant une crise majeure et peinant à se mettre en dynamique collective (crise migratoire, mouvements sociaux, crise du secteur psychiatrique...), le Département d'Ille-et-Vilaine agit fortement en matière de protection de l'enfance. Il a notamment déployé des réflexions et une palette de solutions en faveur des enfants et jeunes confiés connaissant des problématiques multiples et complexes. Ces derniers représentent environ à 1% à 3% des enfants de l'aide sociale à l'enfance (donnée nationale que l'on retrouve à l'échelon départemental).



Le fonctionnement

En amont, le Département a mis en place et anime des commissions Jeunes à problématiques multiples (environ une par territoire sectorisé) ainsi qu'une instance dérogatoire hebdomadaire de deuxième niveau. En aval, pour ces jeunes, il a progressivement ouvert la possibilité de co-interventions entre professionnels et opérateurs et a favorisé la diversification des opérateurs intervenants et des types de prises en charge. Ainsi, il a développé le recours à des dispositifs dédiés dans les établissements de l'enfance ou aux prises en charge dérogatoires en établissement, il a déployé des accueils de jour pour les jeunes déscolarisés, le recours aux lieux de vie, à des entreprises privées, au dispositif d'Accueil paysan, aux séjours de remobilisation. À la marge, il a permis que quelques familles soient spécialisées dans l'accueil des jeunes à problématiques multiples. Enfin, il a aussi favorisé le déploiement de nouvelles solutions d'intervention (places d'internat, de répit et d'intervention mobile, Pôle de compétences et de prestations externalisées, Domino Assist'M...).



Le déclencheur de la commande

Face au désarroi des professionnel.les du département qui se sentent démun.és quant à la prise en charge de ces jeunes, face à la brutale augmentation du nombre de ces jeunes pris en charge sur le territoire breillien (+ 340% en 3 ans), face à la prise de risques institutionnelle engageant la responsabilité du Département et au risque humain (tant pour ces jeunes que pour les professionnel.les qui les accompagnent), et pour nourrir sa réflexion sur la stratégie future à déployer, le Département a souhaité évaluer le dispositif : Quel est le panorama des réponses apportées ? Le dispositif proposé par le Département fonctionne-t-il ou pas ? Quels sont les lieux de prise de décision ? Quels sont les effets des accompagnements ? Quels sont les aspects manquants, les « trous dans la raquette » ? Peut-on inventer des solutions nouvelles à l'appui d'expériences déjà menées dans d'autres secteurs, dans la limite des actions possibles du Département ?

La méthodologie : une vaste consultation des acteurs



L'évaluation a été conduite par le service évaluation, pilotage et audit du Département d'Ille-et-Vilaine, de novembre 2021 à juin 2022. Un travail d'investigation et de capitalisation des travaux et réflexions déjà menés en Ille-et-Vilaine a été effectué ainsi qu'une enquête terrain auprès de 64 personnes via des entretiens individuels ou collectifs.

► Usagers

5 jeunes adolescent.es confié.es avec problématiques multiples

► Institutions

14 personnes : Agence régionale de santé (ARS), Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Éducation nationale, Pédopsychiatrie, Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), Maison Des Adolescents (MDA), Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP)

► Professionnel.les des établissements et services

21 personnes : Association pour la Réalisation d'Actions Sociales Spécialisées (ARASS), Centre

De l'Enfance (CDE), Centre de Placement Familial Spécialisé (CPFS), Domino Assist'M, Encre, Enfants de Rochebonne, Essor, Maison de Gannedel, Lieu de vie La Porte, séjour de rupture Horizon, Accueil paysan

Solutions nouvelles : Dispositif Alternatif Territorialisé d'Accompagnement (DATA sud), Dispositif Ressource Accueil Accompagnement (DRAA), Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)

► Professionnel.les du Département

5 professionnel.les de Centres départementaux d'action sociale (Cdas) : responsable enfance famille, conseillère technique, travailleuses sociales de l'aide sociale à l'enfance, psychologue, 4 assistantes et assistants familiaux
9 agent.es au siège pilotant la politique
3 personnes-ressources

► Pilotage

3 élèves départementales



ÉTAT DES LIEUX

Chiffres clés

De **66 à 100 jeunes** à problématiques multiples en 2020 (estimation)

12 places autorisées en 2018 et **66 jeunes accompagnés** fin 2020

+381 % de crédits départementaux en 3 ans : 1,2 M€ en 2017 contre 5,9 M€ fin 2020

Une prise en charge d'**environ 700€/jour** : de 100 à 1000€/jour selon les opérateurs

JEUNES À PROBLÉMATIQUES MULTIPLES, QUI SONT-ILS ET ELLES ?

Il s'agit de jeunes se mettant en danger et/ou mettant en danger leur entourage. Ils et elles cumulent des difficultés graves et multiples, de haute complexité, qui aboutissent à un stade d'impasse (multiplication des réponses institutionnelles mais qui n'ont pas abouti, épuisement des solutions activées), dans des domaines divers (problématiques de santé, troubles psychiatriques, délinquance, déscolarisation partielle ou totale, troubles du comportement, troubles sexuels, addictions, handicap...) et avec un haut taux d'accompagnement par un ou des adulte.s contenant.s.

Les acteurs témoignent...

Des impacts positifs : Partenariats : « Le jeune est un peu de tout, et de ce fait il ne peut être que dans une synergie d'acteurs sinon on n'y arrivera pas »

« Les problématiques d'un jeune on ne va pas les découper en champs de compétences »

Interconnaissance : « On pense toujours savoir ce que fait l'autre mais surtout ce qu'il ne fait pas »

Liens : « On est dans le même schéma que la famille car les professionnels se déchirent »

« Ce qui fonctionne : maintenir du lien, résister à ce réflexe d'éjecter l'autre »

Handicap : « On a un enfant accueilli depuis l'âge de 3 ans, il va avoir 6 ans, il a plein de troubles, des crises très violentes, mais il a juste de l'orthophonie. Aucun dossier MDPH malgré les signaux au rouge, aucun soin adapté, c'est de la maltraitance institutionnelle, comment a-t-on pu ne rien faire à ce point ? »

« Depuis l'intervention du PCPE, c'est le jour et la nuit, il va mieux, il progresse, s'est apaisé, les crises sont moins fréquentes »

Prises en charge efficaces : « Si on ne va pas à la rencontre, on ne peut pas créer de relation sociale et sans elle on n'a pas de travail social »

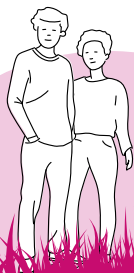
« Il faut une réponse collective avec d'autres modalités d'accompagnement par des démarches « d'aller vers » connectées à ces jeunes pour pouvoir ensuite les réadresser vers des structures de droit commun »

« Grâce à eux j'ai pu reprendre les cours et me remettre dans le droit chemin et du coup c'est bien, je me sens mieux aussi »

Respect des besoins de l'enfant : « J'aurais besoin de voir plus souvent un médecin. Quand j'étais malade, on allait en voir un au pif car je changeais toujours de famille d'accueil, jamais dans la même ville. J'ai un carnet de santé mais il a été perdu et je sais pas par qui »

« J'ai l'habitude de changer de famille d'accueil, je trouve ça normal. Je ne sais pas ce que j'aurais préféré. Je ne sais pas ce qui est bien pour moi ni ce que je vais devenir, je n'ai pas d'idée »

Perspectives : « Mon rêve je pense que je le réaliserai un jour : c'est d'emmener maman à Hawaï, juste passer un moment avec elle et aller se baigner à la plage »



LES RÉSULTATS

REMARQUES PRÉALABLES

Les représentations des acteurs sont très différenciées concernant les facteurs explicatifs de ce phénomène. Il n'y a pas de point de vue général partagé sur les modèles d'accueil et de prise en charge à privilégier pour ce public, la réponse devra être mosaïque.

Des questions éthiques ont émergé autour de la prise en charge des enfants et des seuils d'acceptabilité concernant :


- les éléments de langage les concernant
- la contrainte du soin, la place de la santé
- la déscolarisation, le désœuvrement complet
- les marges d'autonomie et de liberté des enfants confiés
- les déracinements des enfants
- la place des familles

1. LES PROFILS DE JEUNES : variés, avec des parcours chaotiques

Les profils, parcours et caractéristiques des jeunes varient.


- Près des 3/4 sont des garçons
- Ils sont âgés essentiellement de 15 à 18 ans
- 26 % sont entrés en protection de l'enfance avant l'âge de 3 ans
- Leur parcours est plutôt axé sur du placement
- 50 enfants connus de l'Aide Sociale à l'Enfance sont suivis au titre de la Réponse Accompagnée Inclusive (handicap) mais on ne sait pas s'il s'agit de jeunes à problématiques multiples

L'enquête terrain révèle des parcours chaotiques : de multiples lieux d'hébergement et d'accompagnement avec des ruptures de liens qui ont dégradé leur situation.


 Il n'a pas été possible de disposer d'informations suffisamment exploitables pour identifier les parcours de l'ensemble des jeunes. Lorsqu'il s'agit d'illustrer leurs profils, les services départementaux mettent davantage la focale sur les situations les plus critiques, ne donnant pas à voir sur la majeure partie du public des jeunes à problématiques multiples.

2. L'OFFRE EN FAVEUR DES JEUNES : variée mais insuffisante et à mieux piloter


Une variété de dispositifs (dont le Département est garant) mais peu pilotés

 Une grande variété de dispositifs coexiste, en tentative de réponse aux besoins complexes.

Ainsi, 42 dispositifs sont organisés autour de 10 types de réponses (classiques et spécifiques) vers lesquelles les jeunes à problématiques multiples peuvent être orientés.

 Il est difficile de donner une lecture large de l'offre car les données statistiques disponibles sont partielles : il sera nécessaire à l'avenir de mieux la qualifier et la piloter.

Une offre globalement insuffisante, mais les acteurs identifient quelques réponses positives et efficaces

-  • Une offre considérée globalement insatisfaisante : saturée, insuffisante, peu adaptée, partielle, ayant un impact fort sur les rapports entre les partenaires, mais aussi sur les jeunes.
- Un secteur manquant de souplesse : dans les postures, les cadres institutionnels, les frontières posées (barrière de l'âge, géographique...).

- Un manque de clarté dans les articulations entre les nombreuses commissions.
- Une responsabilité peu partagée voire du désengagement partenarial : liés à un manque d'interconnaissance et de synergie entre partenaires (une inflexion depuis 6-7 ans environ).



- Les parties prenantes identifient des dispositifs efficaces : ouverts, souples et « cousus main ». Des cas précis d'expériences de bonne synergie partenariale et de coresponsabilité sont cités, avec un engagement collectif dans les accompagnements et un ancrage local qui sont facteurs de réussite.
- Une souplesse dans les réponses (expérimentations, tests...) : cette culture départementale constitue un terreau facilitant pour l'avenir, avec un attendu des acteurs sur davantage de possibilités de tests.
- Des personnes-ressources du Département, mobilisables et essentielles sont identifiées, tant en interne qu'en externe : les responsables enfance-famille et les agents experts au siège.

3. LA STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE : pas de stratégie définie mais un empilement de réflexions et travaux

De nombreuses réflexions et études ont été menées sur le sujet des Jeunes à problématiques multiples en Ile-et-Vilaine ces 10 dernières années, permettant d'identifier les points de blocage et solutions à activer.



On ne distingue pas de stratégie claire (constat corroboré par l'enquête terrain), ni de capitalisation des travaux menés, quand bien même ils ont mobilisé beaucoup d'acteurs et d'expertises. L'évaluation a permis de les agréger, le Département pourrait s'en emparer pour construire sa stratégie.

4. LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : à améliorer

Une insécurisation des professionnel.les et équipes, mais des pratiques porteuses et soutenantes sont soulignées



L'insécurisation des professionnel.les serait liée à un manque de formation, de connaissances, et de soutien managérial des équipes. L'énergie déployée par les équipes s'en trouve étiolée dans le temps, laissant place à un sentiment de solitude, d'inquiétude, de lassitude et d'impuissance.



Pourtant, des pratiques de management existent, jugées performantes et soutenantes pour les professionnel.les. Des pratiques professionnelles efficaces sont identifiées : agilité et engagement, de manière adaptée, avec des personnels formés, entourés, solides, réactifs, préparant les périodes de transition des jeunes.

Un manque de prise en compte des besoins des jeunes confiés et de leur famille



Il s'exprime sur plusieurs registres : des besoins fondamentaux insuffisamment pris en compte, une faible approche santé, un manque de formalisation et d'appui sur le Projet Pour l'Enfant et sa Famille, une lecture peu positive des ressources et capacités des enfants, pas ou peu de perspectives posées, ainsi qu'une faible place pour les familles.



Parallèlement, les acteurs rencontrés citent des expériences dont les effets sur la prise en charge et le bien-être des jeunes sont démontrés grâce à une réelle prise en compte des besoins des enfants, de leur santé, et à une place importante faite aux familles.

LES PRÉCONISATIONS D'AMÉLIORATION

1. AU NIVEAU INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAL

Affirmer et afficher la stratégie départementale et renforcer le pilotage

- ▶ Mener une réflexion sur l'éthique (conseil éthique)
- ▶ Capitaliser la connaissance (conseil scientifique)
- ▶ Définir la ligne stratégique du Département et la piloter : batterie d'indicateurs clés, pilotage de la formation...
- ▶ Réajuster les commissions Jeunes à problématiques multiples
- ▶ Contrôler les établissements en lien avec un comité d'éthique
- ▶ Prévoir des garanties dans les appels à projet du Département (incontournables)

Déployer une offre plus souple et adaptée, mais pas uniquement spécifique

- ▶ Développer une offre cousue main et favoriser les expérimentations et réponses atypiques (petites unités, répit, replis, financements combinés...)
- ▶ Utiliser l'offre actuelle et sa graduation, ne pas trop la spécialiser
- ▶ Accentuer la territorialisation de l'offre et l'approche locale des solutions
- ▶ Agir davantage en prévention, à l'appui d'équipes mobiles

Développer les relations partenariales et les clarifier

- ▶ Systématiser le Projet pour l'enfant et sa famille (coordination), articuler les documents de prise en charge
- ▶ Développer les partenariats institutionnels et locaux
- ▶ S'appuyer sur la Maison des adolescents 35
- ▶ Améliorer le lien et les articulations partenariales sur le terrain
- ▶ Simplifier les protocoles avec le champ sanitaire, développer un circuit facilitateur avec la MDPH, travailler avec le Pôle de compétences et de prestations externalisées

- ▶ Clarifier les places et rôles des différents acteurs, les commissions, et les règles de prise en charge entre secteurs
- ▶ Mieux communiquer autour des informations sur la situation des jeunes

2. PAR RAPPORT AUX PROFESSIONNEL.ES

Sécuriser les professionnel.les

- ▶ Améliorer le recours à la formation
 - Formations croisées, volets handicap, protection de l'enfance, troubles, gestion des violences, neurosciences...
- ▶ Agir sur les pratiques professionnelles
 - Développer les pratiques de terrain (« aller-vers »)
 - Ouvrir à la lecture des ressources et capacités des jeunes et de leur famille et à la pair-aidance
 - Travailler davantage les dedans/d'hors
 - Soigner les transitions, la réactivité et l'anticipation des professionnels, la fluidité des parcours
- ▶ Développer l'étayage
 - Outiller davantage les professionnels
 - Développer les espaces d'analyse des pratiques

Soutenir davantage les professionnel.les

- ▶ En Centre départemental d'action sociale
 - Repenser la charge de travail des travailleuses et travailleurs sociaux de l'aide sociale à l'enfance
 - Permettre le co-portage des situations entre professionnel.le.s
 - Recruter des professionnel.les solides et formé.es pour accompagner les jeunes les plus fragiles
- ▶ Apporter un soutien spécifique aux assistant.es familiaux.ales
 - Avoir un plateau technique d'appui plus développé et disponible (dont le week-end)
 - Être transparent envers les familles d'accueil, améliorer leur considération

Ces préconisations s'inscrivent dans les axes d'amélioration retenus suite aux États généraux breilliens de la protection de l'enfance de 2022.

États généraux de la prévention et de la protection de l'enfance



ILLE-ET-VILAINE

- Envisager des familles d'accueil spécialisées (voire avec spécialité médicale)
- Clarifier les financements notamment liés au handicap (kit familles d'accueil)

3. CONCERNANT LES ENFANTS CONFIÉS

S'appuyer davantage sur les besoins des enfants et sur leur famille

- ▶ Prendre en compte les besoins des enfants
 - S'appuyer sur le Projet pour l'enfant et sa famille (formalisation d'objectifs, perspectives...)
 - Prendre en compte la santé des enfants
 - Favoriser les diagnostics précoces et la prévention
- ▶ Assurer un espace sécurisé (sécurité affective, relationnelle, du lieu, solutions de proximité, constance du lien) et adapter l'accompagnement à l'enfant
- ▶ Proposer aux jeunes des solutions ouvertes sur la société et confrontées au milieu ordinaire
- ▶ Favoriser et respecter l'adhésion et la participation des jeunes à leur parcours
- ▶ Accompagner la parentalité, redonner de la responsabilité aux familles lorsque cela est possible



Pour plus d'informations :
Département d'Ille-et-Vilaine
1, avenue de la Préfecture
CS 24 218 - 35042 Rennes Cedex

Service évaluation, pilotage et audit
Pôle Ressources
Tél. : 02 99 02 31 11
Mél : murielle.arrive@ille-et-vilaine.fr

Direction Enfance-famille
Pôle Égalité, éducation, citoyenneté
Tél. : 02 21 67 99 57

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

www.ille-et-vilaine.fr